

Marseille le 23 avril 2024

## **L'AP-HM condamne fermement toutes formes de violence à l'hôpital**

La semaine dernière, deux actes de violences ont eu lieu au sein des services de l'AP-HM. L'AP-HM condamne avec la plus grande fermeté ces actes de violence à l'encontre de ses professionnels, quelles qu'en soient les causes, et plus largement toute forme de violence à l'hôpital.

### 1. Agression à l'UHSA

Ce jeudi 18 avril 2024, un médecin de l'UHSA (Unité Hospitalière Spécialement Aménagée) a été agressé par un patient. L'UHSA est un service hospitalier qui accueille des patients-détenus présentant des pathologies psychiatriques aiguës nécessitant une hospitalisation à temps complet. L'UHSA dessert les 16 établissements pénitentiaires des régions PACA et Corse et des centres hospitaliers spécialisés. Le patient agresseur a été transféré dans un autre établissement.

La direction s'est rendue rapidement sur place pour rencontrer les équipes et apporter son soutien à la victime. La victime et les professionnels de l'UHSA ont bénéficié rapidement d'un soutien psychologique qui se poursuit cette semaine.

### 2. Agression dans le service de suivi des grossesses à risque de l'Hôpital Nord

Ce vendredi 19 avril 2024, deux sages-femmes de l'AP-HM et une professionnelle d'une société de nettoyage ont été victimes d'une violente agression physique et verbale de la part d'une patiente prise en charge dans un service de suivi des grossesses de l'Hôpital Nord. Le service de sécurité et les forces de l'ordre sont rapidement intervenus. La patiente présente des troubles psychiatriques qui sont à l'origine de ces violences. Elle a été immédiatement prise en charge par les équipes médicales du service et de psychiatrie et transférée dans un autre établissement.

La direction de l'Hôpital Nord s'est rendue rapidement sur place pour rencontrer les équipes et apporter son soutien aux victimes, qui ont également rencontré une psychologue de manière immédiate. Une séance de régulation avec la psychologue du travail leur a également été proposée afin que les professionnels puissent être écoutés à distance de l'évènement s'ils en ressentent le besoin.

### 3. L'AP-HM continue sa mobilisation pour assurer la sécurité de ses professionnels

L'AP-HM a déposé plainte au nom de l'institution pour les deux agressions, et a accompagné les victimes dans leurs dépôts de plaintes personnelles pour celles qui le souhaitent. L'AP-HM les soutiendra dans toutes leurs démarches juridiques.

En 2023, avec le soutien financier de l'ARS Paca, l'AP-HM a renforcé la sécurité de ses sites hospitaliers : de nouveaux dispositifs de vidéo-protection, un renforcement de la sécurisation des locaux, mais aussi un renforcement des équipes de sécurité et le déploiement des formations pour les personnels soignants permettent de mieux prévenir et gérer les situations d'agressivité et de violence.

L'AP-HM renouvelle son soutien à ses équipes. Elle continuera à œuvrer pour sécuriser les conditions d'exercice de ses personnels, qui œuvrent avec professionnalisme et dévouement dans le cadre de leurs missions dans des conditions difficiles face à des comportements d'incivilité et de violence qui sont intolérables.